

ALLOCUTION DE MICHÈLE GRESSUS

Vice-présidente de Nantes Métropole

Ouverture mercredi 27 Septembre à 10h00



Michèle Gressus © 2017 - Vincent Jacques

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue

au nom de la présidente et maire de Nantes Johanna Rolland,

ainsi qu'au nom de tous mes collègues du conseil métropolitain.

Au titre de vice-présidente en charge des déchets, de la prévention, de la collecte, du traitement, de la valorisation -vous voyez que les charges qui sont les miennes pour une agglomération de 600.000 habitants sont très intéressantes- je suis particulièrement heureuse de vous souhaiter la bienvenue aux Assises des Déchets qui ici à la Cité des congrès en sont à leur 14e édition.

Le président Meunier peut en être fier et nous sommes également très fiers de vous accueillir à Nantes. J'espère d'ailleurs de manière connexe que votre séjour, au delà du travail que nous allons tous faire ensemble, pourra vous faire connaître aussi la métropole, ses actions mais aussi peut-être faire un peu de tourisme et ce n'est pas un vain mot, prenez les petites pépites d'or qui vous sont offertes sans problème.

Je sais que c'est un rendez-vous qui doit être à la hauteur de nos ambitions et de vos

ambitions. Un enrichissement à la fois dans les connaissances puisque c'est dans le partage et dans l'échange que l'on peut avancer mais aussi dans les bonnes pratiques. C'est celles que nous voulons mettre en œuvre et j'insiste sur le côté pragmatique, c'est peut être aussi cela l'ADN de la métropole nantaise.

Les Assises ont cette notoriété qui permet effectivement de constituer un moment extrêmement fort.

L'ensemble des acteurs sont présents à la fois sur la gestion des déchets, mais aussi pour impulser cette dynamique qui doit être la nôtre dans les réflexions sur l'avenir de notre planète. Je vois que sur certaines thématiques, notamment celles de demain plus générales sur la mer, l'eau, nous avons tous ensemble à prendre des initiatives. C'est une des particularités de ces Assises, celle de prendre en compte toutes les parties prenantes des déchets quelles soient publiques, privées, associatives, nationales, locales voire même internationales. Il est nécessaire d'avoir une équité de représentation des acteurs des déchets : les industriels, les fédérations professionnelles, les associations, le ministère bien sûr et les collectivités territoriales qui, je le rappelle, sur beaucoup de domaines sont les donneurs d'ordre. C'est en effet ce qui va nous permettre d'évoquer et de réagir aux points d'actualité qu'ils soient réglementaires ou politiques, de confronter nos retours d'expériences pour illustrer cette thématique forte de cette année : Réduire, recycler, valoriser : tenir le cap !

Innovation, partage, prospective, plus que jamais ce sont des Assises des Déchets qui vont faire l'événement dans l'univers des déchets, promettre du neuf avec des débats élargis toujours dynamiques. Les ateliers de la journée en seront forcément une preuve importante et nous allons essayer les grandes innovations proposées et qui sont dans la dynamique quelque chose de très important.

Cette première journée d'ateliers toujours passionnants, divers, toujours bouillonnants même aussi. Cette journée sera également enrichie d'un forum et de présentations techniques ou sociétales. Vous pourrez les découvrir et donc voter en direct, monsieur Meunier vient de nous le rappeler.

La seconde journée est plutôt celle qui est incontournable. Les plénières qui posent évidemment les degrés d'avancées, qui anticipent aussi la réglementation, les positions des pouvoirs publics. Le rayonnement de ces Assises sera élargi en 2017 avec ce point d'actualité et des grands témoins qui vont venir aborder cette grande thématique de la préservation de la mer de nos déchets.

Le soutien de la métropole à la 14e édition est plein et entier. Il est fort au plan financier dans la mesure où nous tenons à y conforter le rôle des collectivités territoriales même dans un environnement financier un peu secoué.

Sur le territoire de Nantes Métropole notre particularité est d'avoir construit des partenariats extrêmement actifs avec les associations et l'économie sociale et solidaire en même temps qu'avec le monde économique. J'y tiens parce que ces parties prenantes sont complémentaires et travaillent avec les mêmes objectifs, avec des actions qui sont menées avec l'entière responsabilité des chambres consulaires. C'est aussi là un jeu à la nantaise.

Vous trouverez sur le stand de Nantes Métropole des exemples d'initiatives innovantes sur tout le territoire, d'initiatives concrètes et qui nous parlent, qui parlent à nos concitoyens et qui sont aussi portées par des associations extrêmement dynamiques. Ces initiatives 100% citoyennes, mais accompagnées, originales foisonnantes, nourrissent la politique de notre territoire. La commission, là aussi 100% citoyenne du grand débat sur la transition énergétique, a remis son rapport le 12 décembre dernier aux élus métropolitains avec un focus particulier sur les déchets et des accélérations. Cette notion d'accélérateur permet -sur des choses que nous pensons être routinières, déjà engagées- aux citoyens de venir nous rappeler les endroits où ils veulent que ces accélérateurs soient posés. Cela va nous amener les uns et les autres à nouveau à échanger et à s'appuyer sur le riche maillage des associations de notre territoire parce que c'est un cap pour demain et les enjeux sont très grands.

Nantes Métropole agit, innove. Elle a inscrit l'économie circulaire dans sa feuille de route. Elle a doté cette économie circulaire d'un plan d'actions dédiées avec deux des trois piliers qui concernent le fil rouge qui est le nôtre aujourd'hui : les biodéchets et l'alimentation et les déchets du BTP.

En ce qui concerne les biodéchets, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et promouvoir l'économie circulaire en matière de déchets organiques, la loi de transition énergétique pour une croissance verte a prévu diverses mesures dont le développement du tri à la source des biodéchets dans les collectivités et d'ici 2025 chaque français devra disposer d'une solution de tri à la source de ses déchets alimentaires. Une prise en compte de ce gisement spécifique est évidemment nécessaire. Il peut se faire mais il faut faire que cette ambition de collecte sélective de ces biodéchets soit une véritable opportunité. Nous pouvons évaluer le gisement des biodéchets à moins de un tiers de nos ordures ménagères actuellement mais on peut se questionner avec les producteurs sur la possibilité de réduire ces déchets. Par exemple en luttant contre le gaspillage alimentaire. Pour les collectivités comme pour leurs prestataires ils peuvent représenter une ressource absolument importante en matière d'énergie ainsi qu'une éventuelle source de revenu. On ne part pas de rien mais les marges de manœuvre et de progression existent.

C'est au regard de ces objectifs fixés dans la LTECV qu'il faut absolument démultiplier cette mobilisation et nous y concourrons tous. Ces journées ici, sous l'égide des Assises Nationales des Déchets, vont nous aider à tordre le cou à divers freins, à s'inspirer aussi ensemble de nos pratiques et de nos pratiques innovantes ou pionnières. Quelques exemples de réussites en ce qui nous concerne :

en 2017 c'est près de 80 familles, 223 personnes qui sont réparties en 10 équipes, qui sont engagées dans le défi « famille zéro déchets ». Ce n'est pas la première fois mais en 2017 une particularité montre bien que c'est que le réseau et le maillage augmente. Il y a d'abord une vraie corrélation avec le défi énergie qui est déjà en place. L'intérêt aussi c'est d'avoir cette année un éventail très riche de différentes postures familiales, intergénérationnelles qui ont rejoint les 80 familles. On a ici un véritable mouvement qui est en place pour relever ce défi de réduire de 10% les déchets et ils ont réussi à baisser de 34% leurs déchets en 3 mois.

la Tricyclerie qui est une collecte en vélo remorque, composte chaque semaine 400kg de déchets organiques au restaurant des entreprises. Leur concept a même séduit l'ONU dans le cadre du concours jeunes champions de la terre.

L'atelier de cet fin d'après midi va permettre justement de passer en revue bien d'autres innovations organisationnelles et techniques qui peuvent évidemment faciliter la mise en place des mesures pour atteindre les objectifs de la loi.

Vous le voyez l'intérêt d'être tous rassemblés dans notre diversité est bien de mettre en commun nos expériences et notre dynamique. Je ne doute pas que les nouveaux modes de rencontres ici, à travers les ateliers communs comme à travers les plénières mais aussi avec ce qui se passe et nos rencontres informelles autour des stands, vont permettre de gagner ces objectifs.

Tout le mal que je vous souhaite c'est de passer deux journées exceptionnelles ici. Je n'en doute pas. Je remercie à nouveau l'association et tous les partenaires, celles et ceux comme la métropole qui vous accompagne et tous les partenaires y compris les partenaires officiels, la DREAL et le Ministère mais au delà, aux entreprises, aux associations ici présentes qui vont apporter évidemment cette dynamique à ces deux journées.

Je vous remercie de votre attention.